



Vic-Fezensac, le 12 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé : le Département du Gers salarie des professionnels spécialistes

Encore une première en Occitanie. Après avoir ouvert un premier centre de santé à Fleurance puis à Plaisance du Gers, où exercent des médecins généralistes salariés, le Conseil Départemental est la première collectivité d'Occitanie à salarier des professionnels de santé spécialistes.

Ce lundi 12 septembre, Philippe Dupouy, Président du Conseil Départemental du Gers, et Barbara Neto, Présidente de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac, accueillent le Docteur Sophie Blesson, pédiatre et généticienne, qui exercera au sein du Centre de Santé de Vic Fezensac.

Le Centre Territorial de Santé de Vic-Fezensac est installé dans les locaux de la Maison de Santé de la commune, elle y exercera trois jours par semaine et au Centre Territorial de Santé de Fleurance, deux jours par semaine.

Le Docteur Blesson sera bientôt rejoint par un médecin généraliste au sein du Centre de Vic-Fezensac.

Vic-Fezensac est le troisième Centre Territorial de Santé à ouvrir dans le Gers, un second centre à Plaisance du Gers a ouvert ses portes en début de mois et sera inauguré le 22 septembre prochain.

Face à la menace d'une désertification médicale galopante, le Conseil Départemental du Gers a fait de l'accès à la santé pour tous, un enjeu majeur et prioritaire. Il a engagé ces dernières années des actions significatives pour inverser la tendance.

Une volonté politique et des dispositifs concrets qui portent aujourd'hui leurs fruits dans ce territoire à forte ruralité.

Dès 2016, en créant la mission #Dites 32 qui accueille plus de 100 internes stagiaires par an dans le Gers, dont 35 médecins (en libéral ou hospitalier) se sont installés dans le Département depuis la création de ce dispositif départemental.

L'année suivante, en créant un fonds de soutien aux communes et communautés de communes dans le cadre de la création de maisons de santé ou de pôles de santé, ce qui représente 15 établissements soutenus, soit plus d'1.3M € investis.

Et depuis 2020, en optant pour le salariat des médecins, avec l'ouverture en 2022 des premiers Centres Territoriaux de Santé d'Occitanie, tout en continuant à inciter les médecins libéraux à s'installer sur son territoire, le Département du Gers a mis les bouchées doubles pour favoriser l'accès aux soins des Gersois.

Le mot du Président

« La santé est un enjeu essentiel pour la vie quotidienne des Gersoises et des Gersois et l'attractivité de nos territoires. Bien qu'elle ne soit pas une compétence de la collectivité départementale, nous avons décidé d'assumer cette responsabilité afin de répondre aux enjeux de demain.

Depuis 1998, nous sommes passés de 7 à 0 pédiatres dans le Gers exerçants en libéral.

C'est donc avec un véritable soulagement que nous accueillons le Docteur Sophie Blesson dans le Gers, et une véritable fierté, en tant que Président de cette institution volontariste et engagée, de pouvoir répondre efficacement aux besoins vitaux des Gersoises et aux Gersois. » - Philippe Dupouy, Président du Département

Informations pratiques

Adresse : Chemin de la Téoulère, 32190 Vic-Fezensac

Le centre est joignable par téléphone au 05 62 07 33 33 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 12h.

La réservation de créneaux de rendez-vous peut également s'effectuer 24h/24 en ligne sur mondoc.gers.fr.